



COMMENT ENTRETENIR LE

BEALSTONE®

Bien qu'il soit imperméable dans la masse et résistant, **le revêtement BEALSTONE doit être protégé des taches**, au même titre qu'une pierre naturelle.

En effet, ce dernier est d'origine minérale et les agrégats qui lui sont ajoutés peuvent être de diverses natures.

Le niveau de protection du revêtement BEALSTONE dépend du degré de ponçage qui lui a été apporté et du type de protection appliquée.

Le nettoyage d'une surface protégée avec l'OIL OH TR ou le REPELOIL doit être réalisé régulièrement avec **le passage d'une éponge ou d'un chiffon avec du savon doux nourrissant** (sans agent mordant).

Exemple: une solution de 1 litre d'eau tiède avec 1 à 2 cuillères de FINISH SA TR (disponible chez BEAL et ses distributeurs).

Par ailleurs, **il est conseillé de retraiter, de temps en temps, ces surfaces avec de l'huile (OIL OH TR®), de l'oléofuge (REPELOIL) et/ou de la cire (BEALWAX), afin de nourrir le support.** Après le nettoyage, imprégnez légèrement la surface à traiter au moyen d'un chiffon, d'un pinceau ou d'un rouleau. Ramassez tout le surplus éventuel avec du papier absorbant non teinté et étalez immédiatement le restant au moyen d'un morceau de tissu en coton blanc propre pour éviter des coulées ou une surépaisseur sur la surface. Veillez à bien éliminer les dépôts, calcaires ou autres, au préalable.

Dans une douche, quelque soit le revêtement de celle-ci le calcaire contenu dans l'eau se dépose petit à petit, permettant ainsi aux divers résidus (savon, saleté, etc.) de s'y accrocher. **Un entretien hebdomadaire est donc nécessaire.** Pour l'élimination de ce type de dépôts, utilisez du vinaigre d'alcool blanc (aussi appelé vinaigre de cristal) dilué dans de l'eau tiède: 1 part de vinaigre pour 2 parts d'eau. Pulvérisiez et laissez agir quelques instants avant de passer avec une éponge douce. Commencez par de faibles concentrations de vinaigre et augmentez en fonction de la quantité de calcaire en veillant à ne pas dépasser 2 parts de vinaigre pour 1 part d'eau. Ceci est également valable pour les robinetteries en contact avec le revêtement BEALSTONE. **Nous vous recommandons de toujours faire un essai sur une petite surface au préalable.**



NOTICE LÉGALE

La notice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finales des produits, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la société BEAL a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils sont convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Toutes les données et informations relatives à l'adéquation et à l'application ne dispensent pas le client de la nécessité d'effectuer ses propres vérifications et essais. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos conditions générales de vente en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Beal International s.a.
Rue du Tronquoy 8 | 5380 Fernelmont | BELGIUM
Tel.: +32 (0) 81 83 57 57 | Fax: +32 (0) 81 83 57 67
info@beal.be - www.bealinternational.com
TVA: BE 0414 592 153

